Monsieur Pierre Dartout, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet coordonnateur du massif des Alpes

Madame Cécile Bigot-Dekeyzer, Préfète des Hautes-Alpes, déléguée du préfet coordonnateur

Monsieur Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Renaud Muselier, Président de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et Représentant de l'Autorité de gestion des fonds Européens sur la période 2014-2020

Mesdames et Messieurs les membres du Comité du Massif des Alpes

Madame Chantal Eyméoud, 2ème Vice-Présidente déléguée aux entreprises, à l'artisanat et à l'économie de montagne de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et Présidente du Comité pour le développement, l'aménagement et la protection du Massif des Alpes

Monsieur Fabrice Pannekoucke, Conseiller régional délégué aux vallées de montagne à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Vice-Président du Comité pour le développement, l'aménagement et la protection du Massif des Alpes**.**

Le 16 décembre 2019

Objet :
Préconisations pour le programme « Espaces Valléens » 2021-2027
PJ : Annexe « Note technique complémentaire »

Mesdames,
Messieurs,

L'année 2020 sera stratégique pour l'élaboration des politiques 2021-2027 du Massif des Alpes. La rédaction d'une nouvelle Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et d'un nouveau cadre d'intervention interrégional du FEDER, vont orienter les politiques menées par les territoires de l'arc alpin.
Forts de leurs expériences à la suite de deux générations de programme, les Espaces Valléens proposent d'enrichir la réflexion pour la construction de nouvelles orientations adaptées aux besoins concrets de nos territoires de montagne.

Des travaux d'évaluation de la programmation 2015-2020 ont été menés durant l'année 2019 auprès de 200 élus, des équipes techniques et des porteurs de projets. Il en ressort la nécessité de poursuivre ce programme qui a permis d'instaurer une réelle dynamique de diversification touristique. 82% des élus interrogés sont favorables à son renouvellement et 90% des répondants jugent qu'il a permis de soutenir des projets structurants qui n'auraient pas pu se concrétiser sans ce soutien.

Sa force réside dans la mise en place d'instances de gouvernance locale garantes de la mise en œuvre de plans d'actions ambitieux qui s'inscrivent dans des stratégies de développement touristique pérennes.

Persuadés de la nécessité de poursuivre un tel programme, les Espaces Valléens soumettent leurs préconisations en faveur d'une méthodologie revisitée vers une intervention plus efficace, adaptée aux nouveaux enjeux de société.

REPONDRE AUX ENJEUX DU MASSIF DES ALPES FRANCAISES

Le Massif Alpin, étendu de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à la Région Sud, témoigne d'une forte diversité environnementale et sociétale contribuant à la dynamique des territoires qui le compose. Il est essentiel de s'appuyer sur les aménités d'un territoire et les spécificités de chacun pour continuer la diversification 4 saisons des destinations. L'adaptation au changement climatique et le développement de l'éco-tourisme offrent de belles perspectives pour maintenir l'attractivité des territoires.

SECURISER LE CADRE DU DISPOSITIF

Le dispositif « Espaces Valléens » permet de favoriser l'émergence de projets structurants. Il est important de sécuriser les porteurs de projets dans la mise en œuvre de leurs actions. La stabilité du cadre d'intervention et des procédures sur la durée totale du programme est nécessaire tout en conservant une certaine souplesse en cas d'évolution des projets de la stratégie de candidature.

PERENNISER L'ACTE DE CANDIDATURE TEL QU'IL AVAIT ETE MENE

Il appartient à chaque territoire de prouver sa légitimité à porter sa candidature, en démontrant une ambition partagée. La co-construction d'un projet de territoire, quelle que soit la structure porteuse, permet de partager et de faire adhérer à une ambition commune. Au regard des objectifs stratégiques partagés, la constitution des futurs périmètres devra rechercher la cohérence territoriale et l'articulation avec les précédentes générations.

POURSUIVRE LA GOUVERNANCE QUI ASSOCIE TOUTES LES PARTIES PRENANTES

La gouvernance mise en place au sein d'un Espace Valléen est légitime et garante des engagements stratégiques.
L'intégration des Départements dans les conventions « Espaces Valléens » semble incontournable eu égard à leur soutien et leur grande proximité avec les territoires de projets.

ANIMER LA STRATEGIE DES TERRITOIRES LABELLISES

Avec le retour d'expérience des deux précédentes programmations, l'animation s'est avérée indispensable à la réussite du programme Espaces Valléens et devrait être une condition sine qua non à l'acte de candidature.
Le portage de l'animation territoriale est sous la double responsabilité de la collectivité porteuse d'une stratégie « Espace Valléen » et du partenariat de Massif (Europe, Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes et Région Sud).

SIMPLIFIER LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Les cadres d'intervention multiples, les assiettes de dépenses éligibles différentes, les calendriers, procédures d'instruction et de paiement différents, rendent complexe la mise en œuvre du programme et peuvent mettre en difficulté les porteurs de projets.
Un accompagnement privilégié de la part des services instructeurs pourrait être étudié lorsqu'il s'agit de projets structurants portés par des petites structures (Communes, associations...).
Un dossier administratif unique contribuerait à simplifier la démarche des porteurs de projets.

ANTICIPER L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Des outils d'évaluation communs définis et partagés lors de l'appel à projet du dispositif sont nécessaires pour mesurer l'impact des opérations sur les territoires. L'évaluation permettra aussi de mesurer l'atteinte des objectifs fixés par la politique du « massif Alpin ». L'accompagnement à la collecte des données semble indispensable pour renseigner les indicateurs avec fiabilité.

CONFORTER LE RÉSEAU DES ESPACES VALLEENS & SON ACCOMPAGNEMENT DEDIE

Le réseau des Espaces Valléens est nécessaire dès le lancement du programme. Il devrait bénéficier d'un accompagnement externe permettant une animation constructive et la production d'intelligence collective.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Les élus représentant les Espaces Valléens soutiennent les préconisations au programme « Espaces Valléens » 2021-2027 :

ARAVIS-VALLEES DE THONES *Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes* *Le 9/01/2020, à Thônes.* COMMUNAUTÉ des VALLÉES DE THÔNES DE COMMUNES
ARLYSERE *Xavier TORNIER, Vice-Président en charge du développement économique et touristique* *Le 02 janvier 2020 à Albertville* Communauté d'Agglomération Arlysère
ARVAN-VILLARDS-SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE *Nom(s) Fonction(s)* *Le 18/12/19, à … .* Le Président Bernard COMPEL St-Jean de Maurienne SIVOM de l'Arvan et des Villards

BELLEDONNE

Nom(s) Fonction(s) :
Bernard Michon – *Président Espace Belledonne*
Le 08/01/2020, à Les Adrets.

BRIANÇONNAIS

Nom(s) Fonction(s) Gérard FROFF, Président de la Communauté de Communes du Briançonnais
Le 16/12/19 *à* Briançon

BUËCH DEVOLUY

René MOREAU, Vice-Président en charge du Tourisme
Communauté de Communes Buëch Dévoluy
Le 7/01/2020, à Veynes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUËCH DEVOLUY

CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

Patrick RICOU, Président de l'Office de Tourisme Champsaur Valgaudemar
Le 16/12/2019, à La Fare-en- Champsaur,

Le Président
Patrick RICOU

Office de Tourisme
CHAMPSAUR VALGAUDEMAR
11 route de Grenoble - 05500 La Fare
04 92 49 09 35
www.champsaur-valgaudemar.com

GAP TALLARD

Roger DIDIER, Président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE.
Nom(s) Fonction(s)
Le 09/01/20 *à* Gap

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAP-TALLARD-DURANCE (05)

GUILLESTROIS-QUEYRAS

Nom(s) Fonction(s) Max BREMOND, Président de la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras
Le 13/01/20 *à* Guillestre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS (H.A.) RF

HAUT-CHABLAIS

Nom(s) Fonction(s)
Le 14/01/20 à Le Biot

Jacqueline GARIN
Présidente de la CCHC.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

HAUTE-MAURIENNE VANOISE

Christian SIMON, Président de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise
Le 17/12/2019, à Modane,

C.C. HAUTE MAURIENNE VANOISE (Savoie)

MATHEYSINE

Le 09/01/2020 à Susville
Joël PONTIER, Président de la Communauté de communes de la Matheysine

Nadine Bari, Vice-présidente au Tourisme

Communauté de Communes de la Matheysine 38 (Isère)

MAURIENNE-GALIBIER

Mr. Jean-Marc BERNARD, Président de la CC Maurienne Galibier
Mr Philippe BAUDIN, Vice-Président au Tourisme CC Maurienne Galibier

Le 30/12/2019, à St Michel de Maurienne,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER 73140 ST MICHEL DE MAURIENNE

VENTOUX

Alain GABERT, Président du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux
Le 16/12/2019, à Carpentras.

SYNDICAT MIXTE DU MONT VENTOUX

Le Président
Maire de Monieux
Alain GABERT

OISANS

Christian Pichoud,
Président
Maire du Freney
Conseiller régional
Le 17/12/2019 , à Bourg d'Oisans.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Oisans

ALPES PROVENCE VERDON

Le Président
Serge PRATO

Nom(s) Fonction(s)
Le 23/12/19 à St André les Alpes

Communauté de Communes ALPES PROVENCE VERDON Bureau de Saint-André B.P.2 – 04170 Saint André les Alpes

PAYS DES ECRINS

Cyrille DRUJON D'ASTROS, Président de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins
Le 16/12/2019 à L'Argentière-La Bessée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS

AQUA TERRA (Alpes Provence Agglomération)

Nom(s) Fonction(s) : Mme Patricia Granet-Brunello, Présidente

Le 16/12/2019 à Digne-les-Bains

PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

PAYS DU MONT-BLANC

Nom(s) Fonction(s) Georges MORANDI
Le 17/12/19 à .... Président CCPMB
Passy

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

PAYS DURANCE PROVENCE (Alpes Provence Agglomération)

Nom(s) Fonction(s) : Patricia Granet-Brunello, Présidente

Le 16/12/2019 à Digne-les-Bains

PAYS SERRE-PONÇON UBAYE DURANCE

Roger Masse, Président du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance

Le 16/12/2019, à BARCELONNETTE.

SISTERONAIS-BUËCH

Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Le 16/12/2019, à Sisteron

PNR BARONNIES PROVENÇALES

Claude AURIAS, Président du Parc naturel régional des Baronnies provençales
Le 10/01/2020, à Sahune

Parc naturel régional des Baronnies provençales

Parc naturel régional des Baronnies provençales
45, chemin des randonneurs
26510 SAHUNE
04 75 26 79 05
smbp@baronnies-provencales.fr

PNR CHARTREUSE

ESCARON Dominique - Président
Le 16/01/2020, à St Pierre de Chartreuse

Parc Naturel Régional de Chartreuse
Syndicat Mixte

PNR LUBERON

Nom(s) Fonction(s)
Le 03/01/20, à Apt

Parc Naturel Régional du Luberon
60, Place Jean Jaurès
B.P. 122
84404 APT CEDEX
Tél. 04 90 04 42 00 Fax 04 90 04 91 15

La Présidente,
Dominique SANTONI

PNR MASSIF DES BAUGES

Monsieur Philippe GAMEN, Président
Le 16/12/2019 à Le Châtelard

PARC NATUREL REGIONAL
DU MASSIF DES BAUGES
Maison du Parc

PNR PREALPES D'AZUR

Eric MELE, Président
Le 19 /12/2019, à Saint-Vallier de Thiey

PNR VERCORS

Jacques Adenot
Président du Parc du Vercrs
Le 10/12/2019 à ***Lans-en-Vercors***

Parc naturel régional du Vercors
Syndicat Mixte
38250 LANS EN VERCORS

PNR VERDON

Nom(s) Fonction(s) : Bernard Clap, président
Le 13/01/2020, à Moustiers-Sainte-Marie.

SYNDICAT MIXTE DE GESTION
PARC NATUREL
REGIONAL
DU VERDON

VALLEES DE LA RIVIERA FRANÇAISE

Jean-Claude GUIBAL
Le 25-1-2020, à Menton.

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de la Riviera Française

Jean-Claude GUIBAL

Communauté d'Agglomération de la RIVIERA FRANÇAISE

TARENTAISE-VANOISE

Anthony Favre, Vice-Président de l'APTV en charge du Tourisme
Le 09/01/2020 à Moûtiers

Assemblée du Pays de Tarentaise-Vanoise

TINEE-VESUBIE METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Nom(s) Fonction(s)
Le . . à Nice
17/01/2020

Le président,

Christian ESTROSI

VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC

***Nicolas EVRARD**, Vice-Président de la CCVCMB en charge du Territoire et de l'Innovation*
A Chamonix-Mont-Blanc, le : 18/12/19

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
Chamonix 74400

VALMOREL ET VALLEES D'AIGUEBLANCHE

André POINTET, Président de la CCVA
Le 13/12/2019, à Grand-Aigueblanche

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des VALLÉES d'AIGUEBLANCHE
Siège
BELLECOMBE TSE
AIGUEBLANCHE
73260

ALPES D'AZUR

Charles Ange Ginésy, Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur
A Valberg, le 21 janvier 2020.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES D'AZUR
MAISON DES SERVICES PUBLICS
06260
PUGET-THENIERS

Annexe

Note technique complémentaire

REPONDRE AUX ENJEUX DU MASSIF DES ALPES FRANCAISES

Au regard des évolutions sociétales et climatiques, il paraît opportun :

- d'intégrer les enjeux et impacts du changement climatique en distinguant les destinations d'altitude et celles de moyenne montagne ;
- de faire des notions d'écotourisme et de tourisme durable des incontournables de l'élaboration des stratégies Espaces Valléens ;
- de tendre vers de nouveaux modèles économiques (moyenne montagne) ;
- de poursuivre la diversification 4 saisons des destinations avec des offres et des équipements moins dépendants de la neige mais vecteurs de retombées économiques ;
- de diversifier, structurer et qualifier l'offre ;
- de développer une offre de services intégrée répondant aux besoins des visiteurs et des habitants (ex. mobilités mais pas seulement) ;
- d'assurer une ingénierie de projet ;
- de mieux gérer les flux touristiques en pic de saison et sur des sites à forte attractivité touristique ;
- de consolider la visibilité et l'attractivité des destinations Espaces Valléens ;
- de connaître sa clientèle, de répondre à ses attentes et d'anticiper ses besoins tout au long du parcours client ;
- de tendre vers une offre touristique très qualitative et vers une montée en compétence des acteurs touristiques ;
- d'intégrer les « pôles forts », souvent facteurs d'attractivité, à la stratégie dans un objectif de satisfaction réciproque issus de cette coopération.

SECURISER LE CADRE DU DISPOSITIF

La maquette du dispositif Espace Valléen est définie en amont, avec des enveloppes prévisionnelles par financeur stables et connues par les structures porteuses. Les types de dépenses éligibles doivent être également connus et devraient pouvoir être modifiés en concertation avec les deux parties pour ne pas entraver le déroulement du plan d'actions.
En cours de programme, des projets non identifiés lors de la candidature pourraient intégrer le plan d'actions s'ils sont opportuns et en lien direct avec la stratégie Espace Valléen.
Tout type de dépenses devrait être pris en compte (exemple : qualité des hébergements, événementiel, formation des acteurs du territoire, marketing et communication digitale et print...), tant que ces dépenses demeurent en cohérence avec la stratégie des territoires Espace Valléen et qu'elles sont structurantes.
Il est essentiel de sécuriser les plans de financement des opérations lors de l'acte de candidature (enveloppes dédiées par Espace Valléen et autres financements divers).
Le lancement des appels à projets devrait être synchronisé avec la sélection des candidatures.

POURSUIVRE LA GOUVERNANCE QUI ASSOCIE TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Pour la prochaine période, il nous semble opportun de construire des gouvernances associant toutes les parties prenantes du projet de territoire et du dispositif. Ces gouvernances devront être ouvertes et transversales : acteurs publics et privés, intégration des pôles forts, association des partenaires institutionnels territoriaux, possibilité d'ouverture à d'autres thématiques abordées (agriculture, forêt, biodiversité, services…). Ainsi, l'approche de la gouvernance peut être différenciée selon les Espaces Valléens et les enjeux thématiques liés à la stratégie.
D'autre part, la présence d'élus référents Espace Valléen à tous les niveaux territoriaux (destination, département, région et massif) semble nécessaire pour renforcer l'appropriation des enjeux alpins et leur intégration dans les stratégies locales.
Enfin, l'importance et le rôle de cette gouvernance : un Comité de Pilotage sécurise les plans prévisionnels de financement.

ANIMER LA STRATEGIE DES TERRITOIRES LABELLISES

Le (la) chargé (e) de projet est le (la) garant (e) d'une dynamique locale dans la durée pour assurer la cohérence de la stratégie territoriale et remplir les objectifs de diversification touristique 4 saisons. L'absence de coordination augmente le risque d'un saupoudrage des fonds publics et réduit l'optimisation de leur utilisation. Il (elle) a un rôle de facilitateur (trice) sur des territoires ruraux en besoin d'ingénierie, facteur clé de succès pour mener un projet de territoire à terme.
Il (elle) contribue également à l'ingénierie financière nécessaire et à diversifier les sources de financements (mécénat, souscription).

SIMPLIFIER LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Une synchronisation des calendriers d'instruction relevant du cadre Espace Valléen permettrait de sécuriser le bon déroulement des projets.
La collaboration entre chargés de projet Espace Valléen et des chargés de projets dédiés au dispositif au sein des organismes de financement faciliterait la mise en œuvre optimale des opérations.

ANTICIPER L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF

La mise en place d'un dispositif d'évaluation perfectible avec la mise en œuvre d':

- un cadre d'évaluation présenté au moment de la candidature pour évaluer l'impact de la stratégie du porteur Espace Valléen ;
- un cadre d'évaluation construit lors de l'élaboration du dispositif pour mesurer l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la politique de Massif Alpin.
- indicateurs de mesure définis préalablement avec la possibilité de se doter des outils ou de s'appuyer sur des outils existants pour les renseigner tout au long de la programmation pour une "évaluation in itinere".

Privilégier la mutualisation d'outils de mesure à des échelles supra (interrégionale, régionale…) permettrait de comparer les données.

CONFORTER LE RÉSEAU DES ESPACES VALLEENS & SON ACCOMPAGNEMENT DEDIE

Le réseau des Espaces Valléens est un espace de mutualisation et de partage d'expériences. Organisé autour de séminaires, de groupes de travail et d'une plateforme de capitalisation, il est un lieu d'échanges indispensable pour favoriser le dialogue entre les territoires (élus, chefs de projets) mais également entre les territoires et les financeurs et disposer ainsi d'une approche Massif.